

L'« effet Obama » chez les Français « issus de l'immigration » : ébauche d'un portrait de la condition des minorités visibles en France

André-Yanne Parent

Résumé

Cet article propose une analyse contextuelle expliquant l'engouement des Français « issus de l'immigration » pour la candidature et l'élection de Barack Obama. Après avoir effectué une série de dix entrevues non dirigées et organisé cinq rencontres-débat informelles avec des jeunes « issus de l'immigration » pour discuter de ce que la candidature d'Obama représentait pour eux, nous émettons l'hypothèse que cet engouement relève d'un processus d'identification de ces jeunes à la figure d'Obama, processus à travers lequel le mythe national français est remis en question par rapport au « rêve américain ». L'objectif de cette analyse, basée sur l'étude de la presse française et de littérature scientifique, est de révéler les enjeux sociaux qui se cachent derrière cette fascination. Parmi ces enjeux, nous retrouvons le problème de la structuration des partis politiques, les débats autour de la discrimination positive et des statistiques ethniques et les mesures qui sont mises en place pour une meilleure représentation des minorités.

Le 4 novembre 2008, la France exulte : Barack Obama a remporté la 56^e élection présidentielle américaine. Il s'agit sûrement du président américain qui a suscité le plus d'enthousiasme sur l'autre rive de l'Atlantique, dépassant les clivages politiques traditionnels. Aussi, un sondage TNS-Sofres sur l'élection américaine vue par les Français souligne que Barack Obama est le candidat favori à droite comme à gauche, même dans les partis extrêmes : 74 % des personnes interrogées de préférence partisane de droite (Union pour un Mouvement Populaire et Mouvement Pour la France, 81 % ; Front National et Mouvement National Républicain, 59 %) et 88 % des personnes interrogées de préférence partisane de gauche (Lutte Ouvrière et Ligue Communiste Révolutionnaire, 84 % ; Divers gauche ou sans affiliation partisane et Parti Communiste, 89 % ; Parti Socialiste, 91 % ; Verts, 77 %) souhaiteraient le

voir élu¹. Les médias français ont couvert chaque étape de la campagne présidentielle et, par différentes tribunes, ont invité les Français à commenter et à débattre de l'événement comme s'il s'agissait des élections nationales. D'ailleurs, si l'on se fie à un sondage de *L'Express*, 93 % des Français auraient voté pour lui s'ils en avaient eu la possibilité².

Ces élections ont été vécues intensément à travers toute la population française, notamment ou plutôt *surtout* chez les minorités visibles françaises, très peu représentées dans les partis de l'Hexagone. Pour la grande majorité nés en France, parfois même de parents français, ils sont pourtant qualifiés d'«immigrés de la deuxième ou de la troisième génération» et subissent souvent des discriminations liées à leurs origines réelles ou fantasmées. Lassés de voir les promesses d'égalité des campagnes électorales se perdre après chaque victoire de la gauche comme de la droite, nombreux sont ceux qui se sont désintéressés des élections nationales. Dans ce contexte, comment expliquer l'engouement des Français «issus de l'immigration» pour la campagne électorale de 2008 ?

Nous tenterons d'abord de dresser un bref portrait du contexte sociohistorique français en étudiant les débats théoriques qui se sont développés autour des notions d'intégration et de valorisation de la diversité ainsi que l'histoire des luttes pour la citoyenneté en France. Cela nous permettra de déterminer ce qu'«être Français» signifie aujourd'hui dans le mythe national. Nous aborderons ensuite le processus de revitalisation du rêve américain que le parcours d'Obama a engendré en nous intéressant à la forte identification de nombreux jeunes Français au président américain et aux perceptions dichotomiques que cette fascination entraîne entre la France et les États-Unis. Nous nous pencherons enfin sur les conditions nécessaires à l'émergence d'un président de minorité visible en France en examinant le problème de la structuration des partis politiques, les débats autour de la question de la discrimination positive et des statistiques ethniques et enfin les mesures qui sont mises en place pour une meilleure représentation des minorités.

Methodologie

Cette recherche est basée sur une enquête de terrain et sur l'étude de la presse française et de littérature scientifique. L'enquête de terrain constitue la partie préliminaire de notre étude. Elle nous a permis de confirmer notre hypothèse de départ, qui établit un lien entre l'enthousiasme spontané que la candidature de Barack Obama a généré chez les jeunes Français «issus de l'immigration» et l'identification de ces jeunes au candidat. Nous avons alors tenté de déterminer les résonances que cette identification avait dans le contexte français et son influence sur les perceptions de la situation des minorités visibles en France. Pour ce faire, nous avons procédé à l'analyse d'articles de périodiques français et de littérature scientifique sur le sujet. À travers

cette analyse, nous avons tenté d'offrir une rétrospective conceptuelle et un portrait de la condition des minorités visibles en France.

Notre enquête de terrain, menée à Paris en juillet 2009, se base sur un corpus composé de cinq hommes et cinq femmes, âgés de 20 à 27 ans. Il offre un éventail de profils : des étudiants, des jeunes professionnels ou encore des jeunes à la recherche d'un emploi. Certains sont nés en France, d'origine antillaise, africaine, maghrébine, moyen-orientale et d'Europe de l'Est ; d'autres sont nés à l'étranger. Nous souhaitions toucher des jeunes d'origines variées, de classes sociales différentes pour avoir un regard pluriel sur notre sujet de recherche. Nous avons utilisé le réseau social *Facebook* pour entrer en contact avec les participants, en envoyant un message à l'ensemble de nos propres contacts. Ce message expliquait le projet de recherche et les invitait à transmettre l'information à toute personne susceptible d'être intéressée, de dix-huit à trente ans. Le choix d'utiliser ce réseau social pour trouver des participants à cette recherche s'est fait après avoir constaté les nombreux débats spontanés qui s'y développaient sur ce sujet. De plus, il s'agit d'un moyen de communiquer très populaire chez les jeunes de cette tranche d'âge, permettant de diffuser notre recherche à un nombre important de jeunes, aux profils variés. Nous avons reçu une trentaine de réponses et avons choisi les candidats en fonction de leur genre, pour assurer une forme de parité au sein du corpus, de leur lieu de résidence, pour faciliter l'organisation des rencontres-débats, et de leurs disponibilités.

Nous avons d'abord organisé des entrevues informelles avec chacun des participants, puis nous avons proposé de fonctionner sous la forme de cinq rencontres-débat, qui réunissaient en moyenne cinq participants³. Les entrevues étaient non dirigées, d'une durée d'une heure en moyenne et ont eu lieu dans des cafés ou chez le participant. Nous abordions leur histoire familiale, en retraçant notamment leur parcours personnel et migratoire, s'il y avait lieu, leur rapport à la société française, leur perception des rapports interethniques en France et leur conception de leur identité ethnique. Les rencontres-débat se voulaient informelles pour évaluer les thèmes qui intéressaient spontanément les participants, que nous allions approfondir lors des rencontres suivantes. Ce type d'entrevue de groupe offre un cadre convivial aux participants pour exprimer leurs points de vue et favorise de ce fait les échanges d'idées. Ces rencontres-débat ont pris la forme de pique-niques organisés dans un grand parc public parisien. Nous avons discuté de leurs opinions sur la politique française, la politique américaine, sur Barack Obama et sur l'intérêt des médias français pour ce dernier. Ils ont échangé leurs points de vue sur la participation des jeunes Français à la vie politique, sur la représentation des minorités visibles sur la scène politique hexagonale, sur les statistiques ethniques et sur leurs expériences quotidiennes en tant que « Français issus de l'immigration ». Notre corpus n'a pas la prétention d'être représentatif du point de vue de l'ensemble des jeunes adultes issus de l'immigration en France. En revanche, il reflète la réalité

et l'expérience vécue par des jeunes Français « issus de l'immigration » et il offre un aperçu de leurs opinions sur ce que les médias ont appelé l'« effet Obama » en France.

Le débat théorique ou le passage de la notion d'intégration à celle de valorisation de la diversité

Parler de minorités ou de discriminations en France a longtemps été tabou au nom des valeurs de la République, selon lesquelles tous les citoyens sont égaux en droit. Aussi, le choix des termes pour évoquer la situation des minorités en France n'a-t-il jamais été vierge de débats. L'élection d'un homme noir à la tête de la plus grande puissance mondiale a réanimé les polémiques en France autour des notions d'« intégration » et de « diversité ». La notion de diversité a longtemps été limitée à l'usage des organisations internationales qui assuraient la promotion d'un « universalisme respectueux des différences »⁴. Aussi, trouvait-elle une résonance assez réduite dans la société française et était-elle taxée d'« utopie intellectuelle » par la majorité des responsables politiques, qui lui préféraient la notion d'« intégration » et ne voyaient pas comment lui trouver une application concrète dans le contexte français⁵. Après avoir saturé le débat public dans les années 1980 et 1990, la notion d'intégration républicaine a été de plus en plus critiquée comme étant pénalisante pour les minorités. Parallèlement, la notion de reconnaissance de la diversité a gagné en popularité pour devenir le terme consacré. Selon Geisser et Soum, la reconnaissance de la « diversité » représenterait une « avancée démocratique » en dénonçant les discriminations que subissent les minorités et en mettant en évidence la responsabilité qui incombe à l'ensemble de la société d'« intégrer la diversité ». Dans cette perspective, la reconnaissance de la diversité permet d'affirmer la réalité des discriminations et de responsabiliser la société dans son ensemble par rapport à celles-ci. Les minoritaires ne sont plus les seuls responsables du fait d'être discriminés. Cette notion admet donc qu'un individu peut être parfaitement « intégré », mais subir des discriminations. Elle implique un projet de société et une transformation de la vie publique où tout un chacun est mobilisé alors que la notion d'intégration dépend essentiellement du minoritaire.

Afin de déterminer si le sens attribué à la diversité française correspond à celui donné au terme anglais « diversity », Junko Takagi a proposé une étude comparative de l'usage du terme dans la presse française et américaine⁶. Le terme est présent sur la scène publique américaine avec un intérêt assez stable depuis plus de 40 ans et désigne les différences ethniques et raciales en se rapportant le plus souvent explicitement au groupe visé (*Afro-American, Mexican American, Native American*, etc.)⁷. Le terme ne connaît un intérêt croissant en France qu'à partir des années 2000. Il revêt d'abord un sens plus large, allant des questions de genre à celle de la diversité professionnelle, en passant par les problématiques du handicap ou encore de l'obésité. À partir de 2005, probablement en réaction aux émeutes qui ont agité la

France après le 27 octobre, le terme de diversité n'est plus utilisé que pour désigner les minorités, le plus souvent ethniques, victimes de discrimination⁸.

Cette évolution du terme associe de plus en plus la notion de diversité à une vision ethnicisante de la société française, où il y aurait d'un côté, l'ethnicité dominante « Français de souche » et de l'autre, l'ethnicité minoritaire « Français issus de... » ou « minorité visible », ce qui la rapproche inévitablement de la notion d'intégration. Pour certains, comme l'historien Pascal Blanchard, les termes d'intégration et de diversité sont dépassés dans le contexte social actuel en France : « Dans un tel contexte, "intégration" et "diversité" sont des mots qui ne sont pas faits pour durer. Pire, ils ne signifient plus rien aujourd'hui. Ils ont trente ans de retard sur les mutations sociétales »⁹. On assiste à un retour vers la notion d'« identité » pour penser la diversité, permettant de se concentrer davantage sur l'expérience vécue de l'individu et son sentiment d'appartenance à telle ou telle autre communauté. De fait, elle reconnaît les appartenances multiples que peut avoir un individu ou, sans mauvais jeu de mots, ses « diverses identités ».

Afin de mieux comprendre les enjeux qui se cachent derrière ces questions sémantiques, il nous apparaît nécessaire de rappeler brièvement l'histoire de la lutte pour la citoyenneté qui a entraîné l'émergence des « minorités » en France.

De l'émergence des minorités en France ou une brève histoire de la lutte pour la citoyenneté

Les termes « intégration » ou « diversité » et les débats que leur emploi suscite se rapportent à l'histoire coloniale française ainsi qu'au présent postcolonial. En effet, lorsqu'on évoque la « diversité française », on fait moins référence à l'existence de communautés bretonnes, normandes ou alsaciennes, mais plutôt à la diversité ethnique qu'a entraînée le développement des colonies françaises. Ainsi, dès le départ, la notion de diversité était liée à un contexte de domination. L'existence de minorités en France est donc intrinsèquement liée à son histoire coloniale, ce qui corrobore la notion de minorité telle que la conçoit l'anthropologue Fredrik Barth : « Je pense que dans la plupart des cas, de telles situations [de minorités] sont apparues à la suite d'événements historiques extérieurs ; les éléments culturels différents ne sont pas nés du contexte organisationnel local ; c'est plutôt un contraste culturel préétabli qui entrant en conjonction avec un système social préétabli, est rendu de diverses façons pertinent pour la vie dans ce système »¹⁰.

Au cours de la III^e République, les Français vont découvrir les peuples des colonies à travers les journaux, les récits de voyages et les exhibitions d'indigènes (Marseille, 1906 et 1922 ; Paris, 1907 et 1931), qui vont devenir un élément majeur de la culture de masse de l'époque¹¹. Elles permettent de conforter la supériorité raciale et culturelle de la

France sur ses colonies et les peuples qui y vivent en s'appuyant sur des travaux scientifiques d'anthropologues et de biologistes, et justifient ainsi la domination coloniale¹². Selon Pascal Blanchard, « ces exhibitions marquent une frontière entre la normalité et la différence, faisant entrer dans l'inconscient collectif l'idée selon laquelle il y aurait une norme du "Français type" »¹³. La libération des esclaves en 1848 n'a donc pas entraîné l'égalité en droit entre les autochtones des colonies et les Français de la métropole. En effet, les premiers dépendaient du Code de l'indigénat¹⁴ (1881-1946) qui en faisait des « sujets français » et des non-citoyens. Non seulement ils ne pouvaient voter ni s'organiser politiquement, mais encore ils étaient contraints au travail forcé, au couvre-feu et à des réquisitions¹⁵. Il s'ensuit donc une longue histoire de lutte pour la citoyenneté, qui ne s'achève qu'avec la loi Lamine Guèye du 27 avril 1946, qui postule l'égalité entre les ressortissants des territoires d'outre-mer et les nationaux français, en précisant toutefois que « des lois particulières établiront les conditions dans lesquelles [les ressortissants des Territoires d'outre-mer (TOM)] exercent leurs droits de citoyens »¹⁶.

Dans la continuité de l'entreprise coloniale, la France métropolitaine voit apparaître les premiers flux migratoires en provenance des territoires d'outre-mer au début du xx^e siècle, qui vont s'intensifier avec la Première Guerre mondiale¹⁷. Ils entraînent l'émergence de discours racistes et xénophobes, encouragés plus tard par la crise économique de 1929¹⁸. La France développe alors ses premières lois pour contrôler l'immigration. Les années 1950 et 1960 sont marquées par le retour des expatriés à la suite des indépendances de l'Indochine et de l'Afrique du Nord. Des travailleurs en provenance du Maghreb, des DOM-TOM (départements d'outre-mer et territoires d'outre-mer), puis d'Afrique subsaharienne vont alimenter les flux migratoires des anciennes colonies vers la France métropolitaine et seront rejoints par leurs familles à partir de 1974, grâce à des mesures pour le regroupement familial¹⁹. Ces migrations ont façonné la composition démographique de la France actuelle et ont été à l'origine de la « diversité » nationale.

La France d'aujourd'hui semble difficilement admettre son histoire coloniale. Comment peut-on en effet donner un sens au passé colonial français si l'on tient compte des valeurs républicaines ? La France doit assurer l'égalité, mais son passé témoigne de l'inverse. Ce paradoxe est dur à assumer aujourd'hui, d'autant plus que ce même principe d'égalité entraîne le refus de reconnaître la diversité française. Or, en fermant les yeux sur son héritage, elle n'assume pas que les Français sont divers.

Qui est Français ?

L'identité nationale française est fondée sur un concept d'unicité en vertu duquel les Français sont pensés comme formant une société homogène. Si, en théorie, cette idée peut fonctionner, elle pose très vite des limites pratiques quand une frange de la population ne se reconnaît

pas dans cette identité nationale et n'est réciproquement pas reconnue par ses détracteurs. L'identité française apparaît donc assez exclusive et, comme le souligne Junko Takagi, « il semble qu'il soit, par conséquent, plus difficile en France de s'approprier l'identité française »²⁰.

La déclaration de Brice Hortefeux, alors ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire, au lendemain de l'élection de Barack Obama témoigne de cette conception de l'identité française: « Il y a un côté symbolique, puisque Barack Obama est d'une famille issue de l'immigration, c'est le témoignage que le défi de l'intégration peut être relevé »²¹. Or, comme Obama est un citoyen américain de naissance, il n'a pas « immigré » et n'a donc pas eu « à s'intégrer » dans la société américaine. De plus, si son père a immigré aux États-Unis, c'était en tant qu'étudiant et pour une période relativement courte. Obama a donc été élevé par sa famille maternelle, du Kansas, aucunement « issue de l'immigration » ou, du moins, aux États-Unis depuis plusieurs générations. Cette déclaration explique peut-être comment, en étant né en France, on est catégorisé d'immigré de « deuxième génération » et souvent même de « troisième génération ». Un descendant d'immigré le reste-t-il toute sa vie ? La question peut se poser, surtout si les origines restent « visibles ». Ainsi, l'expression « jeunes issus de l'immigration » ou ses corollaires semblent en réalité faire référence aux non-Blancs. Dans cette perspective, un Noir américain va se sentir américain alors qu'un Français peut se sentir étranger dans son propre pays: « Outre-Atlantique, un Noir, surtout si c'est un Afro-Américain, est perçu comme faisant partie de la nation américaine dès l'origine, alors qu'en France, c'est seulement un immigré »²².

L'identité nationale, officiellement, semble principalement reposer sur la couleur de la peau des citoyens. Difficile pour un Français de se sentir pleinement Français si on lui renvoie toujours l'image d'un étranger. La France, selon Takagi, doit accepter son histoire et assumer sa diversité²³. Dans son discours du 8 février 2008, où il présente sa nouvelle politique de gestion des banlieues, Nicolas Sarkozy abonde dans ce sens: « Ensemble, nous devons bâtir une France vivante, fière de sa diversité, capable de se regarder telle qu'elle est et de se rêver telle qu'elle peut devenir, une France qui participera au monde de demain fait de mélange, d'ouverture et de rencontres entre toutes les cultures »²⁴. Il reste maintenant à présenter les mesures concrètes pour relever ce défi.

Certains politiciens français, dont Philippe Douste-Blazy, veulent résorber le fossé entre la jeunesse des quartiers et la politique afin d'améliorer le lien civique entre les Français et surtout d'affirmer le « vouloir vivre ensemble »²⁵. Pour Lilian Thuram, ancien footballeur devenu membre du Haut conseil à l'intégration, les Français « issus de l'immigration » doivent cesser de se dire « Marocains », « Sénégalais » ou du pays d'origine de leurs parents ou de leurs grands-parents. Pour faire

avancer le débat, ils doivent se déclarer Français, parce qu'ils le sont²⁶. Patrick Lozès, président du CRAN (Conseil représentatif des associations noires de France), offre un discours beaucoup plus alarmiste, évoquant même un « apartheid politique » dans la société française²⁷.

Quand on s'intéresse aux discours des jeunes en question, tous font état de l'expérience commune de la discrimination, au-delà des générations. Cependant, l'expérience de discriminé des pères ne représente pas la même chose que celle qui est vécue par les fils, qui sont simplement Français malgré leur couleur de peau : « Il est beaucoup plus acceptable d'être discriminé, privé de ses droits quand on lutte pour la décolonisation que de n'avoir pour seul horizon la France et de constater que notre diversité n'est pas acceptée »²⁸. Appartenir à une minorité en France, aujourd'hui, ne ressemble donc pas tant à une expérience d'enfermement communautaire et identitaire, mais « se manifeste plutôt par un traitement social et politique minoré »²⁹.

Il s'ensuit que les minorités subissent des préjugés sur leur statut social. Lionel³⁰, directeur d'une agence immobilière en banlieue ouest de Paris, en a fait l'expérience : « Je ne vais pas faire la langue de bois : oui, je suis directeur d'une agence immobilière et je suis Noir. Oui, inmanquablement, on prend mes stagiaires pour mes patrons, s'ils sont Blancs. » (coll. Parent, 2009). Parfois, ces préjugés vont prendre la forme plus détournée de la blague. Ils n'en sont pas moins blessants pour ceux qui en sont les victimes. Dimitri exprimait son ressentiment lors d'une des rencontres-débat : « Moi, le truc classique quand je fais visiter mon "appart", c'est : "Eh ! ben dis donc, ça rapporte bien d'être « dealer » [revendeur de drogues] dis-moi !". Tu vois, c'est censé être pour la plaisanterie, mais je vois bien que ça cache un fond de vérité. Et ça, clairement, c'est chiant. » (coll. Parent, 2009).

En France, la réussite socio-économique d'une personne « issue de l'immigration » suscite encore des réactions, comme en témoigne Léa :

Minorité vous-même ! Moi, je suis Française, j'ai un passeport français. Le problème, c'est que les Français de la métropole ne me voient pas comme telle. Hier, j'ai pris l'avion et quand je me suis présentée au comptoir *business* pour l'enregistrement, on m'a refoulée en me disant que je m'étais trompée et que, pour la classe éco, c'était pas tout de suite ! Le type ne pouvait pas imaginer que je voyage en business parce que je suis Noire, je suppose. Moi, je suis « cadre sup » dans une entreprise. Mais là aussi, ça a l'air d'étonner. La dernière fois, un mufler m'a carrément pris pour la femme de ménage³¹.

La situation des minorités en France semble ne pas encore atteindre l'objectif républicain d'égalité. Dans ce contexte, on peut comprendre comment cette frange de la population peut voir un réel espoir que la vague de changement que représente l'élection d'un président noir aux États-Unis vienne jusqu'à la France. Cette élection a engendré une véritable revitalisation du rêve américain dans l'Hexagone.

Un rêve par procuration

Huit années du gouvernement Bush et la guerre en Irak avaient fortement entaché la perception des États-Unis en France, notamment chez les musulmans français qui voyaient d'un mauvais œil la lutte contre l'«axe du mal». Ces vieilles rancœurs ont vite été oubliées avec l'arrivée du candidat démocrate, que les Français «issus de l'immigration» se sont approprié peut-être même plus vite que les Noirs américains. Il est devenu le symbole d'une jeunesse française en mal de héros qui lui ressemblent.

Malgré le décalage horaire, ils sont nombreux à avoir suivi les résultats des élections, qui étaient même transmis en direct dans les auditoriums de certains hôtels de ville, comme à Argenteuil³². Obama est même doté d'un comité de soutien français, créé par Samuel Solvit, étudiant en économie. Pour beaucoup d'entre eux, le symbole qu'Obama véhicule est très fort : il constitue la preuve qu'un Noir peut accéder à des postes de pouvoir : «Obama a franchi une étape qu'on pensait impossible. Au-delà de l'Amérique, le symbole est énorme pour tous les Noirs, qu'ils vivent en France ou au Brésil»³³.

L'identification des jeunes Français «issus de l'immigration» au personnage d'Obama s'explique en partie par l'histoire personnelle du candidat, ou du moins telle qu'elle est perçue. Pour les Noirs de France, le fait que le père d'Obama soit un Africain signifie beaucoup. Il est un fils d'immigré, comme eux. Le modèle de réussite qu'incarne le candidat américain contraste avec les images stéréotypées véhiculées en France sur les Noirs³⁴. Le succès et la notoriété publique de Barack Obama sont une source d'admiration et d'inspiration pour les jeunes «issus de l'immigration», qui espèrent alors un héros similaire français.

D'autres s'identifient également à son métissage ou au fait qu'il ait été élevé par une mère monoparentale ou encore au fait qu'il vienne d'une famille modeste. La question ici n'est pas si cela correspond *réellement* au parcours d'Obama ; seul compte le sens que les jeunes accordent à ce parcours : «Les jeunes des banlieues vivent l'avènement d'Obama sur le mode du mythe compensateur. Ne disposant pas de réseaux d'influence, ils font de l'ascension sociale de ce fils d'immigrant africain, élevé dans une famille modeste, le symbole d'une mobilité sociale qu'ils ne connaissent pas»³⁵. Il devient le modèle d'une génération, qui a envie de dire : «Si lui a réussi, moi aussi je peux y arriver!»³⁶, et dont certains membres s'affirment parfois comme le futur Obama de leur quartier.

Cette identification soulève toutefois un paradoxe : en faisant d'Obama le symbole des minorités visibles, on le réduit à sa couleur de peau alors qu'en réalité, il propose plutôt un message fédérateur qui dépasse les discours raciaux. Si le politicien doit être subsumé sous une seule caractéristique, c'est peut-être davantage dans sa capacité à

assumer ses identités multiples. En ce sens, la France a un grand retard par rapport aux États-Unis. Les jeunes « issus de l'immigration » voient une Amérique où tout est possible et constatent qu'en France, les portes leur sont encore fermées. L'élection d'Obama en a réconcilié plus d'un avec les États-Unis, allant même jusqu'à redonner vie au fameux « rêve américain » : « La candidature d'Obama suscite un enthousiasme évident ici. Avec lui, les Français ont le sentiment de renouer avec une Amérique idéale, rêvée. Une Amérique jeune, fraternelle, réconciliée avec sa diversité, très loin de celle de Bush »³⁷. La revitalisation du rêve américain émerge de la comparaison avec la France, donnant ainsi naissance à des perceptions contrastantes des deux pays.

Perceptions contrastantes : la France versus les États-Unis, une remise en situation

En 2003, le gouvernement français, soutenu notamment par la jeunesse hexagonale, avait dit « non » à la guerre en Irak. Aujourd'hui, l'image des États-Unis change et le discours des politiciens français semble quelque peu désuet. Véritable héros de la diversité, Obama semble bien se distinguer de son homologue français qui, pour évoquer la jeunesse métissée des quartiers défavorisés, avait fait référence, le 25 octobre 2005, à une « racaille » qu'il promettait de nettoyer au « Kärcher »³⁸.

Lors d'une rencontre-débat, plusieurs jeunes ont exprimé leur impression de décalage entre la France et les États-Unis au sujet de la reconnaissance de la diversité culturelle. Selon eux, un fossé n'a de cesse de se creuser entre les deux pays et l'élection d'Obama n'a fait que confirmer cette impression de décalage. Malick, professeur de danse au milieu de la vingtaine, a donné l'exemple de l'utilisation du terme « Afro-Américain » aux États-Unis pour évoquer la minorité noire. L'absence d'un terme équivalent en France témoigne, selon lui, du fait qu'ils ne sont pas considérés comme des Français à part entière. Tous les jeunes présents lors de la rencontre-débat s'accordaient pour dire que les expressions, courantes en France, d'« immigrés de la deuxième génération » ou de « Français issus de l'immigration » ne sont pas appropriées, et certains les trouvaient même offensantes. Aïssata, jeune étudiante en sciences économiques, partageait cette opinion : « Quand on dira de quelqu'un qu'il est "Afro-Français", là oui, je pense qu'on aura franchi une étape dans le changement des mentalités en France. » (coll. Parent, 2009).

Les constats sur la situation française sont bien pessimistes : « On a longtemps cru au modèle d'intégration à la française. C'est un peu triste, mais aujourd'hui, on n'y croit plus du tout. Où sont les commissaires, les professeurs de médecine, les avocats *blacks*? Aux États-Unis, dans la série "24 heures", le président est un Noir. Chez nous, on cherche encore »³⁹. À l'inverse, les États-Unis semblent offrir un modèle de société beaucoup plus attrayant, qui tente même de séduire les chefs politiques de minorités ethniques en France. Depuis le plan Marshall, les

États-Unis proposent un programme d'initiation au système américain, composé de rencontres et de visites d'au moins cinq États. Dan Fried, à la tête du programme depuis mai 2005, a reçu la directive de Condoleezza Rice, lorsqu'elle agissait encore comme secrétaire d'État, de s'intéresser davantage aux minorités musulmanes. Il a alors pris le parti de se concentrer sur la France⁴⁰. Ces leaders associatifs, médiatiques ou politiques entrent ainsi aux États-Unis grâce au programme *International visitors leadership* et découvrent le lobbying communautaire et les méthodes proactives américaines. Ceux qui étaient laissés de côté par le système politique français se voient offrir une reconnaissance par le système américain, qui fait ainsi plusieurs convertis, séduits par le « pragmatisme américain »⁴¹. Olivier Laouchez, créateur de la chaîne de télévision câblée « Trace », a également été soutenu par une banque américaine alors que toutes les banques françaises avaient refusé de le financer : « En France, une grande banque m'a fait comprendre que je devais passer la main si je voulais que Trace grandisse. Un Noir numéro 1, c'était impossible. En revanche, une banque américaine me finance depuis le début »⁴². Cette situation laisse envisager à certains que la compétence et l'entrepreneuriat ne sont pas toujours valorisés en France, surtout si cela implique de transformer le profil des élites.

Il est important de se rappeler que les contextes américain et français restent très différents, ce qui pose des limites à l'exportation à outrance d'un modèle. Aussi, les minorités sont-elles présentes depuis plus longtemps et en plus grand nombre aux États-Unis, où une personne sur trois appartient à une minorité visible, qu'en France, où une personne sur neuf ou dix⁴³ est concernée⁴⁴. De la même façon, les mouvements pour l'égalité sont apparus dès l'après-guerre aux États-Unis, avec la lutte pour les droits civiques, précédant la France de près de 20 ans en la matière : « En France, à la différence des États-Unis, la demande d'égalité n'est apparue que dans les années 1980. Quant à la question noire, elle n'a surgi qu'à la fin des années 1990, avec les enfants d'immigrés originaires d'Afrique subsaharienne »⁴⁵.

Ce décalage se traduit donc nécessairement dans la représentation politique des minorités visibles. Aux États-Unis, le Congrès compte 14,8 % de représentants noirs et hispaniques et les minorités sont largement représentées au niveau municipal, même dans des villes à majorité blanche⁴⁶. À l'inverse, la représentation de la diversité au Sénat reste extrêmement limitée avec seulement trois sénateurs noirs élus, dont Barack Obama, depuis la lutte pour les droits civiques. Selon le politologue Justin Vaïsse, ces piètres résultats au Sénat s'expliquent en partie par le fait que lors des élections sénatoriales, « les candidats noirs ou hispaniques doivent s'imposer dans des États où leur groupe n'est nulle part majoritaire »⁴⁷ alors que les autres élections dépendent d'un redécoupage des zones électorales réalisé à la suite de la lutte pour les droits civiques, où certaines circonscriptions sont à majorité noire ou hispanique et de ce fait, presque « réservées » aux candidats minoritaires⁴⁸.

En France, il n'existe pas un tel découpage des circonscriptions. Ce serait d'ailleurs presque impossible parce qu'il n'y a pas de concentration de minorités visibles à l'échelle à laquelle on en retrouve aux États-Unis. Il n'y a pas non plus une tradition de vote communautaire, ce qui permet également de mieux comprendre le décalage entre la France et les États-Unis.

Cette perception manichéenne de la situation en vient même à omettre que dans les années 1950, plusieurs intellectuels afro-américains sont venus se réfugier en France. De plus, la France a longtemps connu l'existence d'une élite politique noire au sein de ses institutions. Jean-Baptiste Belley, René-Achille Boismeuf, Gratiien Candace, Alcide Delmont, Blaise Diagne, Félix Houphouët-Boigny ou encore Gaston Monnerville, pour n'en citer que quelques-uns, ont marqué l'histoire politique française. En réalité, il y a eu un grand nombre de députés, de sénateurs et de ministres de minorités visibles dans l'histoire française. En revanche, depuis la fin de la IV^e République, ils sont de moins en moins nombreux à être élus. Le décalage entre la France et les États-Unis s'est essentiellement creusé au cours des dernières décennies. Aux États-Unis, on assiste à un changement profond et rapide sur le plan des pratiques politiques et des mentalités. Si beaucoup d'élus noirs viennent de circonscriptions noires, la situation évolue vers la parité: «Quand on observe la situation non plus au niveau national, mais au niveau des États, on remarque que presque 30 % des 622 députés noirs dans des législatures d'État ont été élus dans des circonscriptions très majoritairement blanches, contre seulement 16 % en 2001 [...]»⁴⁹. Barack Obama, qui a d'abord conquis la majorité blanche, témoigne de cette évolution. De plus, l'«*Affirmative Action*» a permis le développement d'une classe moyenne noire éduquée, ayant accès à des postes de pouvoir et à des responsabilités. Au moment de l'élection d'Obama, on retrouve 10 000 élus noirs aux États-Unis, sans compter les élus d'autres minorités visibles⁵⁰. Un «terreau» d'élus issus de la diversité a favorisé l'ascension d'Obama. Comme ce terreau n'existe pas en France, on peut se demander quand il y aura un «Obama français».

À quand un «Obama français» ?

Malgré les discours louant les valeurs françaises d'égalité et de fraternité, les conditions d'émergence d'un candidat de minorité visible ne semblent pas encore réunies⁵¹. Selon Patrick Lozès, ancien candidat de l'Union pour la démocratie française (UDF)⁵², on pourrait attendre une quinzaine d'années avant qu'un Français noir accède à l'Élysée⁵³. Un espoir furtif s'était fait jour en 2002, lorsque Christiane Taubira, femme politique noire originaire de Guyane, avait été candidate à la présidentielle, mais elle n'avait remporté que 2 % des suffrages. Depuis, plus rien. En effet, la capacité de renouvellement du personnel politique est beaucoup plus limitée en France qu'aux États-Unis: encore inconnu il y a huit ans, Obama a pu atteindre le sommet de la sphère politique.

Les nominations de Rachida Dati ou Rama Yade à des postes exécutifs ont certes permis d'habituer les mentalités à avoir des représentants de la diversité à des postes à responsabilités, mais cela ne révèle aucune évolution structurelle en profondeur. Elles apparaissent au contraire comme les exceptions. La situation dans les partis de gauche n'est pas plus glorieuse, comme en témoigne un ancien membre du Parti socialiste (PS) : « On a beaucoup placé d'espoirs dans le PS, pour faire avancer le sujet de la représentativité des minorités. On s'est fait avoir. Pour la gauche, les minorités ne sont là que pour jouer les alibis »⁵⁴. Le fait même que l'on puisse se demander si un président noir ou de minorité visible peut être élu en France témoigne de l'existence d'inégalités, alors que ce problème a longtemps été nié. Or, il est difficile de combattre les inégalités et les discriminations si elles ne sont pas reconnues.

Certains, comme Justin Vaïsse, se demandent s'il ne serait pas nécessaire que la France passe par une phase communautaire pour dépasser le débat autour de la question des minorités⁵⁵. Obama n'a pas été élu parce qu'il représentait telle ou telle communauté, mais parce qu'il était perçu comme étant le plus compétent. La question est alors : est-ce que la France peut considérer qu'un homme de minorité visible soit le plus compétent ? Peut-elle se baser sur le principe de méritocratie pour élire son président ? Selon l'historien Pap Ndiaye, le « blocage » ne vient pas de la population française : « En France, ce n'est pas la société qui n'est pas prête à voter pour un candidat noir. Ce sont les partis qui restent sclérosés »⁵⁶. D'ailleurs, si l'on se fie à un sondage de l'IFOP (Institut français d'opinion publique) commandé par le *Journal du Dimanche*, 80 % de la population française serait prête à voter pour un président noir, 72 % pour un président d'origine asiatique et, enfin, 58 % pour un président d'origine arabo-musulmane⁵⁷. Il est vrai que les résultats d'un sondage sur ce type de question doivent être relativisés, pour éviter un « effet Bradley »⁵⁸. Il n'empêche que l'engouement des Français pour le président américain témoigne de leur ouverture et de leur attrait pour l'éventualité d'un président noir en France. Si la population est prête, les élites politiques semblent moins pressées, malgré leurs promesses électorales, d'assurer une meilleure représentation des Français de couleur au niveau politique.

Minorités et sous-représentation politique : la question de la structuration des partis

En se penchant sur les chiffres, on constate qu'il y a, aujourd'hui, un seul député de couleur élu en France métropolitaine, George Pau-Langevin, quatre sénateurs d'origine maghrébine, une douzaine de maires et environ 2 000 conseillers municipaux de couleur. Si l'on ajoute les DOM-TOM, on compte 17 élus noirs ou métis sur 577 députés à l'Assemblée nationale, mais qui sont, à l'inverse, majoritaires dans leur circonscription. Deux constats apparaissent lorsque l'on s'intéresse à la sous-représentation des minorités en politique ; d'abord, peu de gens

« issus de l'immigration » se lancent en politique ; ensuite, ceux qui sont présents ne sont jamais placés en position éligible. Involontairement, Patrick Ollier, député UMP (Union pour un Mouvement Populaire) des Hauts-de-Seine, avait traduit la perception des minorités dans les grands partis au journal télévisé du 10 novembre 2008 de France 2 : « Si les candidats de couleur n'ont pas été élus lors des derniers scrutins, c'est parce qu'ils n'avaient pas le niveau de l'élection »⁵⁹.

Le problème vient en réalité du fait que les minorités visibles ne sont pas présentées comme tête de liste par les grands partis comme le PS ou l'UMP. En 2007, ils n'étaient que 0,05 % de candidats de la diversité à être présentés par les partis⁶⁰. De plus, les têtes de liste de l'UMP et du PS ont en fait peu de chances d'être élues puisque les partis ne leur offrent que des villes imprenables : « Sur une trentaine de candidats PS ou UMP appartenant aux minorités, seuls trois étaient présentés dans une circonscription détenue par leur parti. Mais même dans ces derniers cas, d'apparence favorable, était tendu un piège puisqu'il s'agissait de circonscriptions où se présentaient des dissidents du même parti, dissidents qui, dans deux cas, l'ont emporté »⁶¹.

Selon Patrick Lozès, le choix des circonscriptions allouées aux candidats de la diversité témoigne du fait que les partis politiques français n'assurent pas une véritable égalité des chances⁶². Malgré ce qui s'apparente pour certains à du sabotage, les élus issus de l'immigration augmentent progressivement au niveau municipal, passant de 7,82 % à 11,34 % dans les communes de plus de 9 000 habitants⁶³.

L'organisation politique française ne favorise pas non plus le changement, car ce sont les membres de longue date de chacun des partis et non les électeurs qui choisissent celui ou celle qui va le représenter comme candidat à l'Élysée. Ce système crée un décalage entre le conservatisme des partis politiques et la volonté de changement et d'égalité des électeurs. Le témoignage de Samia Ghali, élue maire socialiste du 8^e secteur de Marseille, illustre bien ce propos : « Les Français sont prêts, ce sont les politiques qui ne le sont pas. Aux municipales, on me disait que les Blancs ne voteraient pas pour moi. J'étais en tête dans tous les bureaux, y compris ceux de droite »⁶⁴. Comme nous avons pu le constater, il semble que la volonté des partis politiques à assurer une représentation honnête des candidats de la diversité puisse être remise en question, ce qui amène les défenseurs de la diversité française à relancer le débat autour de moyens concrets qui mettraient fin à l'hypocrisie républicaine.

Discrimination positive, action positive, les statistiques ethniques et le sacro-saint principe d'égalité républicaine

La question qui est ici posée est de savoir s'il faut mettre en place un dispositif légal et juridique qui contraindrait les partis politiques et les entreprises à assurer une plus grande diversité en leur sein. Si les États-

Unis, le Canada ou l'Angleterre ont trouvé la réponse à cette question, elle est loin de laisser indifférente l'opinion publique française. En théorie, la réponse de la République française semble toute faite, car elle se fonde sur le principe que tous ses citoyens sont égaux. Il ne faut pas oublier que parler de multiculturalisme en France, dans les années 1980, revenait à être considéré comme un « casseur » de la République⁶⁵ ! Cependant, il est aujourd'hui difficile de nier les discriminations dont sont victimes plusieurs Français « issus de l'immigration ». En reconnaissant qu'il existe en France des minorités qui sont discriminées, il apparaît nécessaire d'agir afin d'atténuer ces expériences de discrimination. Or, comment développer une action efficace si l'on ne dispose pas de données précises sur les minorités en question ?

Lors de la campagne électorale, Nicolas Sarkozy avait affirmé être « pour » la discrimination positive⁶⁶. Quelques mois plus tard, il avait dû se rétracter à la suite du rapport Veil sur le préambule de la Constitution, qui postule : « Le comité a rapidement dégagé un consensus en son sein pour refuser la promotion de la diversité entendue comme permettant des différenciations directement fondées sur la race, les origines ou la religion »⁶⁷. En d'autres termes, le gouvernement français s'est positionné contre toute forme de traitement spécifique lié à la reconnaissance d'une appartenance ethnique. Si le terme « discrimination positive » a très peu de détracteurs, l'idée d'« action positive » ne semble pas être rejetée en bloc. En effet, pour beaucoup le terme « discrimination positive » reste avant tout un oxymore : comment la discrimination peut-elle être positive ? En outre, elle peut très vite être perçue comme un système favorisant l'établissement de privilèges non mérités pour les uns et ce faisant, devenir véritablement discriminant pour les autres. La notion d'« action positive » sous-entend une volonté ferme de garantir concrètement l'égalité des chances en prenant en compte l'expérience sociale de discriminations, réelles ou potentielles, que subissent les Français « issus de l'immigration ». Cette notion est sûrement mieux acceptée parce qu'elle met de l'avant le principe d'égalité et constitue même un dispositif pour le défendre.

La mise en application d'une forme d'« action positive » reste toutefois limitée en France du fait que les statistiques ethniques sont interdites. Le commissaire à la Diversité, Yazid Sabeg, avait relancé le débat à ce sujet, en défendant qu'elles permettent de mieux appréhender l'envergure des discriminations. De la même façon, le porte-parole du CRAN, Louis-George Tin, avait rappelé, au lendemain de l'élection d'Obama, la nécessité de voter une loi pour autoriser les statistiques ethniques pour faire avancer les choses en France⁶⁸. Sans avoir recours aux statistiques ethniques, il existe aujourd'hui en France différentes mesures qui tendent à assurer une meilleure représentation des minorités visibles et une véritable égalité des chances.

L'engouement est-il vain ? Les mesures françaises

Nicolas Sarkozy a prononcé un discours sur la diversité, le 17 décembre 2008, où il présentait une série de mesures pour « intégrer » la diversité : créer un Commissariat à la diversité et à l'égalité des chances, octroyer un financement public aux partis politiques qui respectent le multiculturalisme, réserver davantage de place aux étudiants boursiers dans les grandes écoles, promouvoir la diversité à la télévision, accorder plus de chances aux candidats des milieux défavorisés dans le recrutement de hauts fonctionnaires⁶⁹. Les députés ont toutefois du mal à fixer un cap et à s'y tenir, créant beaucoup de débats et peu de lois sur le sujet. De la même façon, la Commission Veil sur la diversité n'a pas proposé de mesures pratiques et la Loi sur les CV anonymes reste sans application. La Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE), créée en 2004 à la suite d'une directive européenne, reste la seule à mettre en place des mesures concrètes pour lutter contre les discriminations, dont un guide de bonnes pratiques pour les entreprises⁷⁰. Sinon, il faut plutôt compter sur les initiatives privées.

À ce titre, certaines entreprises font figure d'exemple. Elles sont plusieurs à valoriser, avant la couleur de la peau de leurs employés, l'efficacité et la compétence. Dans une perspective néolibérale, elles souhaitent surtout gagner des marchés, et les Français « issus de l'immigration » disposent d'atouts pour atteindre cet objectif par leur connaissance de la langue et de la culture locales⁷¹. La diplomatie française aurait peut-être exemple à prendre sur elles. D'autres entreprises ont adopté le CV anonyme pour éviter toute forme de discrimination⁷². L'assureur *Axa* recrute ainsi 80 % de son personnel sur CV anonyme et obtient déjà des résultats : « 26 % des 560 commerciaux recrutés après 2005 sont d'origine étrangère contre 20 % avant la mise en place du CV anonyme »⁷³. La société de transport *RATP* (Régie autonome des transports parisiens), qui avait entrepris de diversifier ses employés depuis longtemps afin qu'ils ressemblent davantage à leurs clients, a également été séduite par le CV anonyme et l'utilise depuis octobre 2007.

L'éducation supérieure est également un modèle en la matière. Depuis 2001, le directeur de l'Institut d'Études Politiques de Paris a mis en place une expérience pilote en développant un concours particulier pour les étudiants des zones d'éducatons prioritaires (ZEP), où sont scolarisés plusieurs Français « issus de l'immigration ». Progressivement, l'élite naissante se diversifie : « Sur les 477 diplômés passés par la convention ZEP, les deux tiers ont un parent né hors de France et la moitié, deux parents nés hors de France, représentant 53 pays d'origine différents »⁷⁴. D'autres grandes écoles françaises, comme l'École Normale Supérieure ou Polytechnique, préfèrent garder les mêmes concours d'entrée pour tout le monde, mais apportent un soutien scolaire aux lycéens des quartiers défavorisés.

On observe également de plus en plus d'initiatives individuelles. Ils sont plusieurs à s'affranchir de la tutelle des partis en devenant les têtes de liste indépendantes et obtiennent des résultats : « À Massy, la liste a obtenu près de 10 % des voix. À Grigny (Essonne), elle a dépassé 26 %. À Goussainville (Val-d'Oise), 14 % »⁷⁵. D'autres s'organisent en associations pour inciter les jeunes de banlieues à s'impliquer dans la vie publique, comme le programme d'action « Marianne et moi »⁷⁶.

En ayant pour effet d'élargir l'accès aux grandes écoles françaises, en favorisant le renouvellement rapide des élites politiques et en encourageant la promotion de la diversité dans toutes les sphères de la vie publique, l'engouement français pour les élections américaines de 2008 ne serait pas vain et le rêve d'une meilleure représentation des minorités pourrait se concrétiser.

L'élection de Barack Obama a amené les Français à s'interroger sur la situation des minorités visibles dans leur pays. L'enthousiasme que l'homme politique a suscité chez ces minorités vient de leur identification à son histoire personnelle et au rêve qu'il incarne. Cet attachement spontané ne peut se comprendre que si l'on explique le contexte qui l'a vu émerger. Les nombreux débats théoriques qui ont animé la France au cours des dernières années témoignent de la difficulté que les intellectuels et les politiciens éprouvent à définir la société dans laquelle ils vivent et les citoyens qui la constituent. Le passage de la notion d'« intégration » à la notion de valorisation de la diversité dans l'emploi courant traduit une évolution dans la perception des minorités visibles. L'émergence de la notion d'identité pour penser la diversité pousse plus loin la reconnaissance d'une France profondément pluriculturelle et multi-ethnique. Ce malaise par rapport aux minorités trouve ses fondements dans l'histoire coloniale française, à l'origine du processus de diversification ethnique. Les relations avec les acteurs de cette diversité n'ont pas toujours été entretenues sur une base égalitaire et les habitants des colonies ont dû mener une longue lutte pour obtenir la citoyenneté française et des traitements théoriquement égaux. La dimension fictive du mythe républicain transparait à travers les discriminations que subissent les Français de couleur. Même si la France mène une politique de l'autruche par rapport à son passé colonial, force est de constater qu'il influence toujours son inconscient collectif. La définition de « qui est Français » s'en trouve profondément affectée. Cette lecture de l'histoire française permet de mieux comprendre comment on peut parler de Français « immigrés de deuxième génération » ou « issus de l'immigration ». Ces Français ont souvent du mal à s'identifier à cette identité nationale qui est conçue comme essentiellement blanche. Aussi, lorsqu'ils assistent à l'ascension spectaculaire d'un candidat de minorité visible, ne peuvent-ils que s'y identifier.

Les Français « issus de l'immigration » se sont ainsi approprié la figure d'Obama et ont valorisé la Nation qui l'a élu. À travers Obama, c'est le rêve américain qui renaît et une perception de la France en décalage avec les États-Unis émerge. Le retard français en matière d'égalité des chances devient criant et il apparaît urgent de le rattraper. Partout, on cherche qui pourra représenter les minorités et devenir l'« Obama français ». Or, comme les contextes français et américain restent très différents, il semble que la question ne soit plus tant : « À quand un Obama français ? », mais plutôt comment permettre une meilleure représentation des minorités visibles au niveau politique en France pour créer des conditions propices à l'émergence d'un candidat d'une minorité visible. Ces conditions impliquent de profondes transformations dans la structuration des partis politiques et des dispositifs contraignant moralement et juridiquement les institutions à « intégrer la diversité » en leur sein. Contrairement à d'autres pays, comme les États-Unis, la France condamne toute forme de discrimination positive et interdit les statistiques ethniques. Dans ce contexte, la lutte contre les discriminations doit prendre des formes différentes, venant principalement d'initiatives privées. Or, les véritables réformes n'apparaissent que lorsque les citoyens l'exigent⁷⁷. Alors, peut-être a-t-on beaucoup à espérer de l'« effet dopant » qu'a produit Obama sur les minorités françaises.

Notes

1. TNS-Sofres, « L'élection présidentielle américaine de 2008 vue par les Français », *Fondation Robert Shuman et French-American Foundation France*, 2-3 septembre 2008, p. 11.
2. Olivier Vincent, « Rêve américain made in France », *L'Express*, 2 avril 2009, p. 58.
3. Un participant était absent lors de la rencontre du 22 juillet 2009 et deux participants ne s'étaient pas présentés à celle du 29 juillet 2009.
4. Vincent Geisser et Soum El Yamine, « La diversité *made in France*: une avancée démocratique trompe-l'œil », *Revue internationale et stratégique*, vol. 1, n° 73 (2009), p. 103.
5. *Ibid.*
6. Junko Takagi, « Pour une approche sociologique de la "diversité" », *Revue internationale et stratégique*, vol. 1, n° 73 (2009), p. 109-112.
7. *Ibid.*, p.110.
8. Takagi, *loc. cit.*, p.110.
9. Pascal Blanchard, « Décolonisons nos mentalités! », *Revue internationale et stratégique*, vol. 1, n° 73 (2009), p. 126.
10. Fredrik Barth, « Les groupes ethniques et leurs frontières », dans Philippe Poutignat et Jocelyne Streiff-Fenard (dir.), *Théories de l'ethnicité*, Paris, Presses universitaires de France, 1995, p. 237.
11. Blanchard, *loc. cit.*, p. 121-126.
12. Herman Lebovics, « Les zoos de l'Exposition coloniale internationale de Paris en 1931 », dans Nicolas Bancel (dir.), *Zoos humains. Au temps des exhibitions humaines*, Paris, Découverte, 2004, p. 376-373.
13. Blanchard, *loc. cit.*, p. 122.
14. À l'exception du Maroc et de la Tunisie, qui étaient des protectorats.
15. Patrick Lozès et Bernard Lecherbonnier, *Les Noirs sont-ils des Français à part entière?*, Paris, Larousse, 2009, p. 115.
16. *Ibid.*, p. 116.
17. Blanchard, *loc. cit.*, p. 122.
18. Gérard Noiriel, *Immigration, antisémitisme et racisme en France, XIX^e-XX^e siècles: discours publics, humiliations privées*, Paris, Fayard, 2007.
19. *Ibid.*, p. 121-126.
20. Takagi, *loc. cit.*, 112.
21. Radio BFM, Brice Hortefeux: « Le ministère de l'Immigration est l'un des garants de l'équilibre de notre société », [http://www.radiobfm.com/edito/info/12244/brice-hortefeux-le-ministere-de-limmigration-est-lun-des-garants-de-lequilibre-de-notre-societe-/](http://www.radiobfm.com/edito/info/12244/brice-hortefeux-le-ministere-de-limmigration-est-lun-des-garants-de-lequilibre-de-notre-societe/) (page consultée le 22 juillet 2009).
22. Marc Semo, « Il incarne pleinement le rêve américain », *Libération*, 5 janvier 2008, p. 4.
23. Tagaki, *loc. cit.*, p. 126.
24. Nicolas Sarkozy, *Une nouvelle politique pour les banlieues*, <http://www.cnle.gouv.fr/Discours-de-Nicolas-Sarkozy-Une.html> (page consultée le 18 juillet 2009).
25. Philippe Douste-Blazy, « Agir pour la diversité: une exigence pour refonder la République », *Le Figaro*, 7 mars 2007, p. 14.
26. Pascal Boniface, « Il faut déconstruire nos classifications. Entretien avec Lilian Thuram », *Revue internationale et stratégique*, vol. 1, n° 73 (2009), p. 64.
27. Lozès et Lecherbonnier, *op. cit.*, p. 75.

28. Lionel Zinsou, « Les diasporas, nouveaux VRP à l'international », *Revue internationale et stratégique*, vol. 1, n° 73 (2009), p. 79.
29. Lozès et Lecherbonnier, *op. cit.*, p. 92.
30. Les prénoms utilisés sont des pseudonymes pour respecter la confidentialité des participants.
31. Citée par Doan Bui, « Recherche Obama français désespérément... », *Le Nouvel Observateur*, 5 juin 2008, p. 15.
32. Olivier Talles, « À Argenteuil, "on veut prendre le train Obama" », *La Croix*, 21 janvier 2009, p. 5.
33. Cité par Bernard Gorce, *De la fierté et beaucoup d'attentes chez les Noirs de France*, <http://www.la-croix.com/article/index.jsp?docId=2355159&rubId=49800> (page consultée le 21 juillet 2009).
34. Lors des rencontres-débat, les participants ont souligné les rôles stéréotypés attribués aux Noirs en France : sportif de haut niveau, musicien, rappeur, délinquant, revendeur de drogue, agent de sécurité ou éboueur (coll. Parent, 2009). Selon eux, les Noirs de France ne sont pas représentés comme des médecins, des avocats, des chercheurs, des psychologues, et encore moins comme des candidats potentiels à une élection présidentielle.
35. Bui, *loc. cit.*, p. 15.
36. Luc Bronner, « En banlieue, la volonté est forte de "taper à la porte" de la République », *Le Monde*, 7 novembre 2008, p. 11.
37. Solenn de Royer, « L'"Obamania" a traversé l'Atlantique », *La Croix*, 5 juin 2008, p. 3.
38. Jean-François Kahn, Serge Maury, Philippe Cohen et Laurence Dequay, « Le vrai Sarkozy », *Marianne*, n° 521 (14-20 avril 2007), p. 25.
39. Bui, *loc. cit.*, p. 15.
40. Cécilia Gazibon, « Opération séduction des États-Unis dans les banlieues françaises », *Le Figaro*, 9 juillet 2008, p. 2.
41. *Ibid.*
42. Cité par Gazibon, *loc. cit.*, p. 2.
43. L'absence de statistiques ethniques en France engendre des données estimées, souvent imprécises.
44. Justin Vaïsse, « Du bon usage d'Obama en politique française », *Esprit*, février 2009, p. 12.
45. Sylvain Courage, Sophie des Deserts et Jacqueline de Linares, *Demain, un Obama français ?*, <http://hebdo.nouvelobs.com/hebdo/parution/p2297/articles/a388130-.html> (page consultée le 21 juillet 2009).
46. Vaïsse, *loc. cit.*, p. 14.
47. *Ibid.*
48. *Ibid.*
49. *Ibid.*, p. 15.
50. Lozès et Lecherbonnier, *op. cit.*, p. 89.
51. Vaïsse, *loc. cit.*, p. 15.
52. Parti politique français du centre-droit, fondé en 1978.
53. Cité par Courage, des Deserts et de Linares, *loc. cit.*
54. Cité par Bui, *loc. cit.*, p. 15.
55. Vaïsse, *loc. cit.*, p. 15.
56. Cité par Meskens, *loc. cit.*, p. 13.

57. LCI, *Sondage. 8 Français sur 10 prêts à voter pour un candidat noir*, <http://tf1.lci.fr/infos/france/politique/0,,4144894,00-8-francais-sur-10-prets-a-voter-pour-un-candidat-noir-.html/> (page consultée le 23 juillet 2009).
58. La théorie de l'« effet Bradley » explique les décalages entre les chiffres donnés dans les sondages d'opinion des électeurs et les résultats réels des élections aux États-Unis, lorsqu'un candidat Blanc affronte un candidat de minorité visible lors d'élections gouvernementales, par la propension de certains électeurs à dire au sondeur qu'ils sont indécis ou pensent voter pour le candidat de minorité visible, et pourtant choisir son opposant Blanc le jour des élections. Cette théorie a pris son nom après que le maire de Los Angeles, Tom Bradley, Afro-Américain, ait perdu l'élection de 1982 pour le poste de gouverneur de la Californie alors que les sondages lui donnaient une nette avance sur son concurrent.
59. Lozès et Lecherbonnier, *op. cit.*, p. 76.
60. Vaïsse, *loc. cit.*, p. 14.
61. Lozès et Lecherbonnier, *op. cit.*, p. 79.
62. *Ibid.*
63. Courage, des Deserts et de Linares, *loc. cit.*
64. Citée par *Ibid.*
65. Michel Wiewiorka et George Pau-Langevin, « Discrimination raciale, un héritage français », *Libération*, 17 février 2009, p. 28.
66. Georges Abou, *Sarkozy adepte de la « discrimination positive »*, http://www.rfi.fr/actufr/articles/047/article_25298.asp/ (page consultée le 17 juillet 2009).
67. Simone Veil, *Redécouvrir le Préambule de la Constitution*, Rapport du comité présidé par Simone Veil, Paris, La Documentation française, 2008, p. 53.
68. Gorce, *loc. cit.*
69. Anne-Marie Rocco, *Où sont les Obama français?*, <http://www.challenges.fr/magazine/enquete/0152.018455/> (page consultée le 19 juillet 2009).
70. *Ibid.*
71. Boniface, « Pour l'indifférence aux différences », *Revue internationale et stratégique*, vol. 1, n° 73 (2009), p. 60.
72. Max Colchester, « À quand un Obama Français? », *Courrier International*, 13 novembre 2008, p. 19.
73. Christian Lecomte, « Chez Axa, à la RATP, le CV anonyme séduit », *Le Temps*, 23 juillet 2009, p. 2.
74. Courage, des Deserts et de Linares, *loc. cit.*
75. Bronner, *loc. cit.*, p. 11.
76. Frédéric Ploquin, *Marianne & lui*, http://www.marianne2.fr/Romuald-Dzomo-Nkongo-Marianne-lui_a93599.html/ (page consultée le 3 août 2009).
77. Shelby Steele, « Obama's post-racial promise », *Los Angeles Times*, 5 novembre 2008, p. 1.